

## Interrogation de vous à moi

Par **RDelamarre**, le **16/07/2019** à **22:20**

Bonjour !

J'ai récemment découvert une formation de ma faculté qui m'apparaît être une bonne opportunité: je m'explique.

Vous savez que les universités peuvent proposer des DU Diplômes universitaires (En une année) divers.

Ma faculté de droit propose plusieurs DU dont l'un est accessible dès lors, il s'agit du Diplôme universitaire "Laïcité, religions et république". L'intitulé de la formation, son organisation et son contenu m'intéressent. Il y a 3 UE dont l'une dont je peux me dispenser étant étudiant en droit, soit un total pour les deux UE de 70h de cours à savoir 3h par semaine le jeudi de 17h à 20h.

Dans l'éventualité où je m'inscrirais dans cette formation qui délivre un diplôme, cela me rajouterait 3h de cours par semaine et un examen final composé d'un seul et unique oral de 45 minutes devant jury.

Il est notifié *"Pour les étudiants en formation initiale, le DU est une formation complémentaire pouvant valoriser un CV, et donner les connaissances utiles pour certains concours et examens (tel l'examen d'entrée au centre régional de formation professionnelle des avocats)."*

Ma question est donc la suivante: Cette formation m'intéresse, peut être suivie en même temps que ma deuxième année de droit à la rentrée, et peut être un bon point pour mon dossier et ma culture. Selon vous, est-ce une bonne idée de m'y inscrire ? Est-ce que se rajouter cette "charge" de 3h/semaine et un examen vous paraît trop risqué en deuxième année ? Qu'auriez vous fait ?

Merci à vous !

Par **LouisDD**, le **17/07/2019** à **07:21**

Salut

Perso en L2 3h de plus par semaine ne m'aurait pas dérangées outre mesure.

Après c'est plus au niveau des révisions que ça peut coïncider... mais en étant régulier c'est pas un problème à mon avis (70h ça va quand on voit ce qu'on est déjà capable d'ingurgiter)

Par **RDelamarre**, le **17/07/2019** à **20:52**

Bonjour Louis.

Merci pour ton retour. Je pense également que 3H de plus reste raisonnable. S'agissant des révisions effectivement c'est une charge en plus, mais je ferai primer mon année de L2 sur le DU si DU il y a.

J'attends d'autres éventuels retours.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/07/2019** à **08:41**

Bonjour

[quote]  
mais je ferai primer mon année de L2 sur le DU si DU il y a.

[/quote]  
Si vous adoptez cette philosophie alors on ne peut que vous encourager à suivre ce DU.

[quote]

[/quote]